



# Mesures sanitaires

*Ce qu'il faut savoir*

**Chalet d'accueil  
et**

**pavillon Kiwanis-Lemieux**

FORÊT RÉCRÉATIVE  
DE VAL-D'OR

## Mesures sanitaires et consignes à respecter

### Admission au Chalet d'accueil et pavillon Kiwanis-Lemieux

- L'accès est interdit à toute personne présentant des symptômes de la COVID-19;
- Respectez les règles de distanciation physique en vigueur;
- Le lavage des mains et le port du masque sont obligatoires lors des déplacements à l'intérieur des bâtiments;
- Présentez votre carte d'abonnement ou payez votre droit d'accès à l'accueil (paiement débit et crédit privilégié);
- La location d'équipement est permise;
- Une bulle familiale seulement est autorisée par banc;
- Rangez vos effets personnels dans les endroits indiqués. Aucun effet personnel ne doit être laissé sous les bancs (Chalet : Crochets | Pavillon : Cubes);
- L'accès aux casiers du sous-sol est permis;
- Limitez votre temps et vos interactions à l'intérieur des bâtiments;
- L'utilisation des douches et des tables de fartage est également possible, les utilisateurs sont responsables de les désinfecter après usage.

#### **CHALET D'ACCUEIL :**

CAPACITÉ	
Grande salle :	25 personnes
Toilettes :	2 personnes
Vestiaires :	2 personnes
Salle de fartage :	3 personnes

#### **PAVILLON KIWANIS-LEMIEUX :**

CAPACITÉ	
Grande salle :	25 personnes
Toilettes :	2 personnes



*Les mesures sanitaires et les consignes  
pourront changer selon l'évolution de la  
situation*

